



▶ RENTRÉE 2011
Page 4



▶ CLAJ
Page 9



▶ SERVICE TECHNIQUE
Page 10

Cantu Lupi



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Une rentrée réussie !

Ouverture de deux nouvelles classes



▶ Supplément culture page 5



Forum de rentrée



Square des frères Guidéz



Ecole le Cantou (G.S)

Conseil Municipal du 16 septembre 2011

Compte rendu complet et détaillé : affichage municipal
et sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr



M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Maryse THEAULT, Viviane LOMAS et Martine BERNADAT, Adjoint(e)s au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, Déléguée,

M^{mes} Djamilia ACHOUR, Florence ALCON et Véronique TANTER, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Cédric MAIRE, et Jean-Charles PONSOT Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Bernard BECQUERET (pouvoir Marcel OULÉS),
M. Cédric PETEY (pouvoir Stéphane LAMONTAGNE),
Mme Nathalie TISNÉ (pouvoir Grégory ATTEBA).
Secrétaire de séance : M Grégory ATTEBA

1. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 17 juin 2011.

2. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°02-2011 du budget communal 2011.

3. Actualisation du taux de vacation des intervenants du service culturel : fixe le taux d'une vacation horaire unique à 25 € brut à compter de septembre 2011.

4. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant n°2 à la Convention de Fonctionnement entre l'Association CRESCENDO et la Commune fixant la subvention municipale 2011 à 97 026, 53 €.

5. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les avenants n° 1 et n° 2 à la Convention signée entre l'Association et la Commune pour leurs prestations d'aide et de services auprès des usagers.

6. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention 2011 entre la commune et le Conseil Général de Seine-et-Marne pour l'adhésion au FSL et fixe la contribution de 3 € par logement social.

7. Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le marché portant Mission de Programmiste relatif à la réalisation de 3 projets urbains à la société **IDA CONCEPT Sarl** - sise 17 rue Pelleport à 75020 PARIS - pour un montant de **78750 € HT**

8. Le Conseil Municipal attribue, à l'unanimité, le marché portant Mission de Mandat de Maîtrise d'Ouvrage relatif à la réalisation de 3 projets urbains à **l'EPAMARNE** - 5 Bd Pierre Carle - NOISIEL - 77425 MARNE LA VALLEE CEDEX2

9. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer le droit de préemption urbain pour la parcelle B 829 sise les 22 Arpents, ZAC du Chêne-Saint-Fiacre.

10. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les limites foncières de la Route de la Ferme du Pavillon (accotements), de la rue des Moissons, de la rue des Champs Robailles et du bassin de retenue et des espaces verts.

Accepte la cession à la Commune de Chanteloup-en-Brie par l'EPAMARNE, sis 5 boulevard Pierre Carle 77186 Noisiel, des parcelles suivantes : *B n°577 d'une superficie de 2917 m², B n°533, B n° 537, B n° 536, B n° 545, B n° 531, B n° 543 pour 42 m², YA n° 153, B n° 731,*

11. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les limites foncières du groupe scolaire « LE CANTOU ».

Accepte la cession à la Commune de Chanteloup-en-Brie par l'EPAMARNE, sis 5 boulevard Pierre Carle 77186 Noisiel, de la parcelle suivante : *YA n° 160 pour partie d'une superficie de 5876m².*

12. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^e classe, à compter du 1^{er} octobre 2011.

13. Le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la création d'un nouveau service culturel à compter de la rentrée 2011/2012, dénommé « Anglais Conversation » relatif à l'enseignement de l'Anglais aux adultes. Il en fixe le tarif « Chanteloupiens » 69, 91 € par trimestre, tarif « Hors Chanteloup » 80, 50 € par trimestre.

14. Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la convention théâtre avec la compagnie « Divine Comédie ».

15. Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à ester en justice (bail du local commercial) devant le Tribunal de Grande Instance de Meaux.

16. Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, 2 voix contre (Florence ALCON et Marie-Christine BEAUVIRONNET) et 4 abstentions (Viviane LOMAS, Ali BOUCHAMA, Grégory ATTEBA, Nathalie TISNÉ), émet un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical des enseignes ci-dessus dans le cadre du PUCE.

17. Communications du Maire

Marcel Oulés,
Maire.



Inscriptions sur la liste électorale

Vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter à Chanteloup-en-BRIE. Se présenter en Mairie avant le 31 décembre 2011, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. La radiation sur l'ancienne liste se fera automatiquement. Depuis 1998, les ressortissants de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour voter pour les élections municipales et européennes.

Election présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012
Elections législatives : 10 et 17 juin 2012

Primaires du parti socialiste

Le parti socialiste organise les 9 et 16 octobre 2011 des élections primaires en vue de choisir son candidat. Tout citoyen inscrit sur les listes électorales peut y participer.

Un bureau de vote sera installé à la salle des fêtes Van Dongen à Chanteloup-en-Brie.

Horaires d'ouvertures du bureau de vote de 9 h à 19 h.

Edito

du Maire



La page des vacances est maintenant tournée. Chacun a repris son activité la tête encore pleine de souvenirs ensoleillés. Cette rentrée se fait sous le signe de la morosité, sur fond de crise financière aigüe et de déficits publics de l'Etat qui ne cessent de s'accroître. Les mesures de rigueur prises par le gouvernement ne font qu'accentuer les difficultés des ménages. L'incertitude du lendemain se ressent dans les discussions de tous les jours. Nous nous devons, dans nos décisions, de tenir compte de cette situation.

A Chanteloup, la rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions puisque nous avons eu la satisfaction de pouvoir ouvrir deux classes supplémentaires, une à la maternelle du Cantou et l'autre à l'école élémentaire du Loupiot. L'effectif total des deux écoles représente à ce jour 323 élèves. Si l'ouverture de la 5^e classe, en maternelle, était acquise pour la rentrée, il aura fallu attendre la visite de l'inspectrice de la circonscription qui, après vérification, à l'unité près, de l'effectif en élémentaire, nous a demandé d'attendre quelques jours avant que la décision définitive soit prise. Trois jours après la rentrée, la commission départementale nous informait de son accord pour que cette 8^e classe soit ouverte. Nous ne pouvons que nous satisfaire de ces décisions qui permettent aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions et à nos élèves d'apprendre et s'épanouir dans des classes qui ne soient pas surchargées.

Nous avons aussi la satisfaction de constater que les deux zones d'activités économiques, celle du Chêne-Saint-Fiacre et celle des Gassets continuent de se développer. De nouvelles activités s'implantent sur notre territoire. Les travaux de construction des bâtiments du siège de la société Arvato Services healthcare France SAS, rue des temps modernes, à côté d'Eurofarad, ont débuté le 22 septembre. Nous avons enregistré le dépôt du permis de construire de la future concession Renault qui s'installera à proximité du Clos du Chêne de l'autre côté du futur boulevard de la plaine (RD 5 déviée). Quant à la ZAE des Gassets la commercialisation des lots avance, des promesses de vente de lots à aménager sont en cours de signature.

Avec la démission de Michel Chartier, son président, la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire connaît sa première crise après 10 ans d'un fonctionnement basé sur la solidarité intercommunale et l'élaboration d'un projet de territoire cohérent et attractif, s'appuyant sur la préservation des espaces naturels et assurant un développement urbain mesuré. Plusieurs facteurs ont favorisé cette situation. La loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales en limitant le nombre de délégués intercommunaux et l'arrivée prévisible des communes de Montévrain et de Bussy-Saint-Georges modifient considérablement la représentativité des communes, notamment celle des 13 plus petites dont Chanteloup qui ne se verraient plus représenter que par un seul délégué.

Pour éviter cette situation le président Chartier proposait une modification des statuts de notre communauté afin de permettre aux petites communes de garder au moins 2 délégués. Les 13 conseils municipaux des communes concernées ont voté ce projet de modification. Le maire de Lagny, opposé à cette modification, a obtenu l'unanimité de son conseil contre cette proposition et fait valoir le droit de veto reconnu à la commune la plus peuplée. En ignorant volontairement le vote de 13 communes, la ville de Lagny a provoqué cette crise grave et ne mesure pas les conséquences futures sur les grands projets d'avenir comme le SCOT, le PPEANP et le PLH. Nous sommes dans l'incertitude pour les 3 années à venir. Au-delà, la voix des petites communes deviendra inaudible, étouffée par la surreprésentativité des grosses communes.

Les 13 petites communes concernées apportent leur soutien total à Michel Chartier et affirment leur attachement au fonctionnement qui a prévalu jusque là, à une représentativité juste et au projet de territoire équilibré qui est proposé.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des événements futurs et des moyens qui devront être trouvés pour sortir de cette crise grave.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*

Marcel Oulés,
Maire.

Rentrée scolaire 2011 - 2012

Répartition des élèves

nous avons eu la joie et le soulagement d'obtenir l'ouverture de la 8^e classe. L'enseignant n'est arrivé dans l'école que le mardi 13 septembre. Les classes ont dû être remodifiées et certains élèves ont mal vécu ce changement. Ce que nous regrettons.

Le Cantou

126 élèves répartis en cinq classes.

La Direction est assurée par Florent Pilon, à qui nous souhaitons la bienvenue. Marie-Anne Sanesteban a laissé son poste de Direction pour se consacrer uniquement à son rôle d'enseignante.

Répartition des élèves :

Petite section : 25 avec Pierre Agostini
Petits/grands : 24 avec Florent Pilon
Moyens : 27 avec Véronique Corbin
Moyens/grands : 24 avec Mélanie Furiat
Grands : 26 avec Marie-Anne Sanesteban

Trois ATSEMS à temps complet ainsi qu'une ATSEM à mi-temps sont présentes auprès de nos enfants.

Le Loupiot

197 élèves repartis en 8 classes

La Direction est assurée par M^{me} Sophie Bourdin-Suret.

Répartition des élèves :

CP : 25 avec Sylvie Goncalves
CP/CE1 : 22 avec Rachid Farel
CE1 : 27 avec Sophie Bourdin-Suret
CE1/CE2 : 22 avec Anne-Sophie Ilien
CE2/CM1 : 24 avec Jean-Christophe Girard et Chloé Hahn
CM1/CM2 : 23 avec Gérald Pateau
CM1 : 28 avec Sophie Coquille
CM2 : 26 avec Bernadette Chavassieux

Comme l'an dernier, plusieurs classes vont bénéficier des séances piscine au centre nautique de Marne-et-Gondoire.

Reprise des cours, le 16 septembre.

L'étude pour les CE2 CM1 et CM2, organisée par la Caisse des écoles a repris son activité dès le lundi 26 septembre.

Bonne rentrée à tous

Maryse Théault,
Adjointe chargée des affaires scolaires.



Comme prévu, l'effectif scolaire en maternelle et élémentaire a sensiblement augmenté, soit un total de 323 élèves (28 élèves supplémentaires). L'ouverture de la 5^e classe en maternelle était effective à la rentrée avec la nomination d'une nouvelle enseignante présente le jour de la rentrée. Par contre en élémentaire l'ouverture de la 8^e classe était conditionnée, au nombre réel des élèves le jour de la rentrée des classes. Ce fut avec une certaine angoisse que nous avons accueilli M^{me} Pinto, Inspectrice de la circonscription. Après avoir compté un à un nos élèves, et après le passage en commission départementale,



Et oui, le camping du centre de loisirs a fermé ses portes à la fin du mois d'août avec pour souvenirs la danse du matin, les bivouacs au centre, les sorties au parc Astérix, aux bases de loisirs... Sans oublier les super repas et gouters préparés par les enfants, les grands jeux avec les copains et les copines de vacances, et les soirées où nos parents venaient voir tout ce que nous avons fait durant l'été avec nos animateurs, lors d'une super expo photos et un petit apéro dinatoire. Que de bons souvenirs, vivement l'année prochaine !!!

Maintenant il est temps de reprendre les bonnes habitudes scolaires pour que je puisse être accueilli à la restauration sco-

Accueil de loisirs

Retour sur un bel été festif

laire, au centre d'accueil, et au centre de loisirs. Il faut que mes parents pensent à m'inscrire, par le biais de la fiche navette qui est à remettre avant le 19 de chaque mois au centre de loisirs.

Rappel : Les ajouts et annulations sont toujours à faire par écrit au plus tard 48 h les jours ouvrés, avant 9 h pour la restauration, les accueils et les mercredis. Ces documents sont à remettre à l'accueil de loisirs au 19 route de la Ferme du Pavillon ou au centre d'accueil du Cantou. Le service enfance de la mairie ne prend en charge que les paiements des factures. Toutes inscriptions pour les périodes de vacances sont définitives (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Accueil du Cantou : référente périscolaire M^{elle} Leïla Hamdi au : 01 64 02 58 40
Ferme du Pavillon : référente périscolaire M^{elle} Joy Kotsis au : 01 64 12 74 57
Coordiatrice Enfance Jeunesse : M^{me} Carolles Marches au : 01 64 12 74 57

Maryse Théault,
Adjointe chargée de l'enfance.





► AGENDA COUP D'OEIL
SUR LA SAISON

PAGE 6



► LES CONTES DU SOUK DE
BAGDAD

Page 7



► FESTIVAL FRISSON
BAROQUE

Page 8

○ N°169 | ○ Octobre | ○ 2011

Spécial Culture



MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité (Gao xingjian).

Un bilan de l'année achevée et un regard sur 2011/2012 s'imposent en cette rentrée .

Les activités culturelles hebdomadaires suscitent un grand engouement.

En « arts plastiques », les enfants se régaleront en donnant libre cours à leur imagination avec la peinture, le collage...

Les adultes s'expriment aussi par la peinture dans le cours d'aquarelle.

Notre atelier poterie accueille enfants, ados et adultes qui viennent pétrir, modeler et tourner la terre pour donner naissance à des créations originales.

Par l'intermédiaire d'activités ludiques, les enfants découvrent la langue de Shakespeare à la minischool.

Vous projetez un voyage à l'étranger, vous souhaitez apporter un plus à votre CV ou tout simplement vous avez envie de parler en anglais, venez vous inscrire à notre nouvelle activité anglais conversation pour adultes.

La réputation de l'activité théâtre n'est plus à faire, enfants, ados et adultes viennent s'y exprimer dans une atmosphère chaleureuse et les spectacles qu'ils interprètent remportent un franc succès. Nous accueillons cette année un nouvel enseignant comédien : Jean Christophe Blondel.

Après une année de transition, la compétence musicale relève maintenant entièrement de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Les cinq écoles de musique du territoire se sont rassemblées pour former le conservatoire intercommunal de Marne-et-Gondoire avec des tarifs identiques pour chaque habitant de la CAMG. Dorénavant, pour pratiquer une activité musicale, il faut s'inscrire auprès de l'antenne la plus proche, celle de Conches/Chanteloup.

Les Créatives, une des premières concrétisations de cette mise en commun des idées et des moyens, orchestre formé d'élèves et de professeurs de différents horizons de la CAMG a donné son premier concert de musiques actuelles en mai 2010, dans la salle Van-Dongen.

Le service culturel vous propose aussi tout au long de l'année différents spectacles, événements : le marché de Noël avec son concert dans l'église, l'exposition de peinture et sculpture, les représentations théâtrales, les concerts et en novembre prochain un nouveau rendez-vous : « La nuit des mots vivants », je ne vous en dis pas plus...

Sans oublier la bibliothèque située au rez-de-chaussée de la maison Cartier Bresson et dont la mise en réseau par la CAMG est programmée en 2012.

Tous ces événements et activités sont à votre disposition, alors n'hésitez plus, lancez-vous !

« La culture est salvatrice parce qu'elle est irremplaçable pour ouvrir les esprits, les rendre plus tolérants et aussi les distraire » (Nicolas Laugero).

Bonne année culturelle à tous.

Martine Bernadat,
Adjointe chargée de la culture.

Agenda coup d'œil sur la saison



Salle des fêtes Van-Dongen



La nuit des mots vivants

Les contes du souk de Bagdad

En novembre, quand les jours raccourcissent, nous vous invitons à venir vous délasser en écoutant des contes ; cette année nous nous évaderons vers Bagdad, dans des effluves de thé à la menthe et de loukoum : atmosphère chaleureuse garantie !



Marché de Noël

Début décembre, une vingtaine d'artistes s'installent pour le week-end dans la salle Van Dongen. Quelques gourmandises viennent se mêler aux bijoux,

objets décoratifs... Bref, de quoi passer une belle commande au Père Noël. Des représentants d'associations du village, avec leur bonne humeur, leur parfum de vin chaud et de cannelle et leurs tentures de patchwork contribuent à créer une atmosphère chaleureuse qui vous charmera dès que vous franchirez la porte. N'hésitez pas, vous ne le regretterez pas !



Théâtre : la nuit magique

Une troupe de comédiens pas ordinaires à applaudir sur la scène de Van-Dongen. Une comédie presque musicale à savourer en famille.



Exposition peinture et sculpture

Thème : fusion

En mars, avec le retour du printemps, la salle Van-Dongen se pare, pendant neuf jours, de tableaux colorés et de sculptures.

C'est l'occasion aussi bien pour des artistes débutants que pour des confirmés d'exposer leurs créations. Nous cherchons à vous présenter des œuvres de qualité sans nous cantonner dans un style en particulier. La prochaine exposition promet d'être brûlante, son thème : *fusion*.



Après dix années d'atelier théâtre à Chanteloup, Jessie a souhaité tirer sa révérence pour mieux se consacrer à d'autres projets artistiques.

La dernière pièce écrite par Kevin Sardet, interprétée par la troupe adulte, sera présentée sur la scène de Van-Dongen en janvier prochain.

Au théâtre ce soir

Comédie presque musicale

Nous comptons vivement sur votre présence pour les saluer une fois encore et les remercier pour le travail accompli, les bons moments passés avec le public et les comédiens de Chanteloup.

La fin d'une histoire est aussi le début d'une autre : la municipalité vient de recruter un nouvel intervenant. L'atelier de Jean christophe Blondel a lieu le lundi et le mardi et s'adresse à tous les publics à partir de sept ans.

Ainsi, vous aurez tout le loisir de continuer à vous exprimer sur scène ; le plaisir de partager en famille, votre passion du spectacle vivant.

La nuit magique

SAM 28 janvier 2012 à 20 h 30

Si vous avez manqué le début :

Le public piaffe d'impatience, les enfants discutent entre eux... le spectacle devrait avoir déjà commencé... décidément, il se passe des choses bizarres...

Certains acteurs sont encore au maquillage et le régisseur vient brusquement de quitter son poste...

Découvrez la suite des aventures d'une troupe de comédiens vraiment pas comme les autres, sur la scène Van-Dongen.

Spectacle au profit *vraiment la mucoviscidose*.



Nouvel enseignant théâtre

Entretien avec Jean-Christophe Blondel

Metteur en scène, co-directeur de compagnie à Rouen, Jean Christophe est un homme passionné. Nous l'avons rencontré pour vous faire découvrir son univers et vous présenter son parcours jusqu'à Chanteloup, nous le remercions de s'être prêté au jeu de l'interview.

Formé à l'Ecole supérieure d'Art Dramatique de Paris (ESAD) sa rencontre avec les acteurs a déclenché son envie de les « aider à aller au bout d'eux même, dans des directions inconnues où ils n'ont pas l'habitude d'aller ». Acteurs et metteurs en scène sont liés par le même goût pour les textes qui, en réalité, parlent de nous.

« Faire un chemin concerné »

Yves Buteau - Le travail avec des profession-

nels est différent de celui d'un atelier théâtre, comment vas-tu travailler à Chanteloup ?

JCB - « Je pars de ce que sont les gens, de leur personnalité, des étincelles en rapport avec le texte. Sur scène, un personnage est une personne, les gens se révèlent à eux-mêmes. »

YB - Et avec les enfants ?

JCB - « C'est une école d'apprentissage de la vie. Une découverte d'une façon d'être au monde, un plaisir de construire en groupe, collectivement ». Il s'agit « d'être créatif d'une autre façon, capable de faire avec les autres ».

YB - Les enfants sont plus spontanés que les adultes publics ?

JCB - « Ils osent très vite, il faut faire preuve de patience et de concentration avec eux. »

La pratique d'une activité artistique et du Théâtre en particulier, vous mènera vers « les chemins de la création », « c'est une leçon nouvelle car [souvent, au début], on se sait pas où l'on va ». Inscrivez-vous, les dernières places sont disponibles à l'atelier théâtre : la séance d'essai est gratuite. contactez le service culturel au 01 64 12 74 54 ou par courriel : culturechanteloup.e.b@wanadoo.fr

Yves Buteau,
Responsable culture.

ACTIVITÉS MUNICIPALES

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou pratiquer une activité régulière, n'hésitez pas à consulter le service culturel pour vous guider dans vos choix et vous orienter vers le groupe d'âge approprié. Il reste encore quelques places en arts plastiques, poterie et théâtre.

★ Le saviez-vous ?

Vous êtes allocataire de la Caf, vous pouvez bénéficier d'une aide si vos enfants pratiquent une activité culturelle, sportive ou de loisir. A Chanteloup, vous pouvez régler vos activités en trois fois à l'inscription.

Programme complet en ligne www.mairie-chanteloup-en-brie.fr et disponible en Mairie.

La nuit des mots vivants

Soirée tous publics - Les contes du souk de Bagdad-

mystères de l'Orient. Vas-y, raconte !

Histoires en famille

Montez à bord, attachez vos ceintures et larguez les amarres ! Nous vous invitons à un voyage dans le temps, au lointain pays des mille et une nuits.

De belles histoires, des surprises et des merveilles pour les oreilles et les yeux.

Spectacle gratuit sans réservation (dans la limite des places disponibles)

Salle Van-Dongen / Durée : 1 h 15 / à partir de 6 ans.

Avec : Inejjarn Rachid (conteur) et Benyamina Hassan (musicien percussionniste).

Yves Buteau,
Responsable culture.



Vous étiez nombreux à apprécier la bonne humeur et les talents du conteur africain Gabriel Kinsa - invité à l'occasion du salon du livre *Africasie* en 2008.

Nous vous proposons cette année, dans le cadre de « la nuit des mots vivants », de partager l'odeur des épices, de l'encens à la rose et au jasmin : à nous les

BIBLIOTHÈQUE CARTIER BRESSON

La Bibliothèque municipale vous accueille le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h - sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Profitez des nouveautés grâce au renouvellement trimestriel des livres par le Bibliobus du Conseil Général de Seine-et-Mame.

★ Le saviez-vous ?

Créée en avril 1977, l'inscription et le prêt de livres sont gratuits. Plus de 7500 ouvrages pour adultes et 3 000 titres jeunesse. Responsable : M^{me} Yvette Genteur.

* * *

Il reste des places pour les activités suivantes : **minischool** (3 places), **arts plastiques** (7 - 8 ans), **théâtre** (enfants, ados, adultes) et **poterie adultes** (3 places).



née, afin que chacun puisse trouver une place assise, il y aura plusieurs concerts successifs, vous aurez donc le choix de l'horaire, du thème, des musiciens...

Cependant une part importante est laissée à la créativité. Le premier concert donné par cette formation orchestrale a eu lieu dans la salle Van-Dongen le 14 mai dernier. La salle était comble et le succès mérité fut au rendez-vous.



Frisson Baroque

Récital autour des œuvres de Louis-Charles Ragué avec le trio Dauphine.



Printemps de paroles

Festival dans les communes de la CAMG et le week-end dans le parc de Rentilly.



Concert Les Créatives

A l'initiative et porté par Guillaume Ruscon professeur de guitare et de chant, ce projet regroupe des musiciens des antennes de Collégien, Lagny-sur-mame et Conches/Chanteloup. Ils se rencontrent avec enthousiasme, tout au long de l'année pour travailler des musiques actuelles.

★ Conservatoire de Mame-et-Gondoire, antenne Conches/Chanteloup : 01 60 07 69 58 (La Grange à Conches) 06 79 59 85 39 ou par courriel : musconcheschanteloup@mame-et-gondoire.fr

Tout ce qui concerne la musique est donc maintenant sous la responsabilité de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire. Néanmoins, des manifestations musicales auront lieu à Chanteloup :



Les concerts de Noël joués par les professeurs et les élèves de l'antenne musicale Conches/Chanteloup. Cette an-



© Julien Daniel

Festival Frisson Baroque

Musique au petit Trianon avec le Trio Dauphine à Chanteloup

Cette année, c'est à cinq jours de festivités baroques que le public pourra assister, du 25 au 29 janvier 2012.

Antoinette, vous conduira dans le lieu de prédilection de la reine : le petit Trianon.

« Du bruit, du mouvement, des joies délicates, des fêtes spirituelles, musiques, concerts, spectacles, tous les plaisirs qui vont à l'âme et l'intelligence, un salon les réunit ... ».

Avec : Maud Giguet (violon baroque), Clara Izambert (harpe simple mouvement) et Marie van Rhijn (clavecin). Durée : environ 1 h

Réservation obligatoire à partir du 11 janvier 2012 au 01 64 02 15 15 (aucune réservation par courriel ne sera prise en compte).

Tous les spectacles sont gratuits.

En janvier 2008, naissait, au château du parc de Rentilly, un nouveau festival, Frisson baroque. Cinq ans après, ce festival des arts baroques a bien grandi.

Il a quitté le château et se promène désormais dans les communes de Marne-et-Gondoire.

Cette promenade musicale, au son du clavecin, du violon et de la harpe, instrument favoris de Marie-

Merci à Karine Fournier (CAMG).



Centre Local d'Animation Jeunesse (CLAJ)

Les grandes vacances sont terminées

Nous vous rappelons que le CLAJ est une structure ouverte pour les jeunes de 11 à 15 ans. Elle est encadrée par : Carolle Marchès directrice responsable à la jeunesse, Leïla Hamdi directrice adjointe à la jeunesse et Mahamé Traoré animateur enfance jeunesse.

Le prix de l'adhésion pour l'année 2011/2012 est de 31 euros, paiement effectué pendant les heures d'ouverture les mercredis de 14 h à 19 h.

Possibilité de s'inscrire uniquement pour les vacances scolaires.

Les horaires pendant les vacances varient suivant les projets mis en place avec les jeunes.

N'hésitez pas à venir poser toutes vos questions.



Le mini séjour dans les Landes organisé par le CLAJ pendant l'été fut un vif succès. Tous les jeunes sont revenus enchantés et déçus à la fois que ce ne soit pas un peu plus long. Quand même suffisant pour avoir de bons souvenirs qu'ils ont pu partager avec leurs parents lors d'une soirée préparée par leurs soins le vendredi 29 juillet 2011.

Rentrée 2011/2012

Quelques rappels de fonctionnement vont vous permettre de mieux connaître la structure ainsi que le personnel.

Bienvenue à tous nos jeunes.

Viviane Lomas,
Adjointe chargée de la jeunesse.

GOÛTER CCAS

Et c'est reparti, autant pour nos jeunes que pour nos anciens. Le 1er goûter de la saison a eu lieu le vendredi 29 septembre à la salle Van Dongen. Quarante personnes étaient présentes dont six pensionnaire du château de Fontenelle. Le loto que tout le monde apprécie était de la partie. Bravo aux heureux gagnants. Rendez-vous le 1er décembre 2011 pour le repas de Noël.

Calendrier des goûters 2012
Jeudi 22 mars, jeudi 24 mai, jeudi 27 septembre.
Repas de Noël 2012: jeudi 6 décembre.

Rappel :

Il faut être âgé de 65 ans pour participer aux différents goûters. N'hésitez pas à vous manifester auprès de la secrétaire de Mairie, pour toute anomalie.

Viviane Lomas
CCAS

Comité Vie Citoyenne

Pique nique sous la halle

La chaleur était accablante et les tables lourdes en cet après-midi du samedi 3 septembre sous la halle. Orage ? Pas orage ? Les paris étaient lancés ! Jusqu'à 20 h tout allait bien, chacun repérait sa place et débarrassait ses victuailles. Soudain de violentes bourrasques de vent froid s'engouffrèrent sous la halle, les nappes, les chips... Tout s'envolait ! Des trombes d'eau ne tardèrent pas à s'abattre par l'ouest et les pique-niqueurs migrèrent vers l'est de la halle avec panier et barbecue. Le DJ monta le son pour couvrir le tonnerre et tout le

monde se retrouva sur la piste de danse.

Le calme revint rapidement et chacun pu terminer son dîner et danser jusqu'à 2 h du matin dans une ambiance très agréable et sympathique.

Merci à tous les participants qui ont gentiment rangé leur table, aux bénévoles plein d'entrain et au DJ qui nous a permis de danser comme des fous jusqu'au bout de la nuit...

Rendez-vous le 30 juin 2012 pour d'autres aventures !!!

Martine Bernadat,
Comité vie citoyenne.



LE BON LOISIRS JEUNES 2011

Ce bon facilite l'inscription de vos enfants âgés de 3 à 18 ans à des activités de loisirs organisées durant toute l'année scolaire par une structure associative, municipale ou para-municipale en Seine-et-Marne.

Plus d'infos :
CAF de Seine-et-Marne
77024 Melun cedex
Tél : 08 20 25 77 10

Retrouvez la liste des assistantes maternelles en Mairie ou sur le site de la commune :
www.mairie-chantdup-en-brie.fr



Services Techniques

Flash info sur les différents travaux

partie terrasse de la salle des fêtes,
 - Poursuite de la remise en état de la voirie sur plusieurs points de la commune,
 - Remplacement partiel du stabilisé par du béton coloré à l'accueil de loisirs,
 - Travaux d'aménagements divers et mise en place de mobilier pour l'ouverture de nouvelles classes dans nos deux écoles,
 - Maintien du fleurissement et remplacement de plantations après un printemps chaud et précoce qui a fait souffrir quelques massifs.
 Si vous habitez le quartier Saint Fiacre ou si vous y passez lors de vos promenades, vous avez pu constater la fin des travaux entrepris pour la réalisation du square «3 frères GUIDEZ» situé derrière l'école maternelle du Cantou. Dans un premier temps, l'Établissement Public d'Aménagement a réalisé les équipements tels que clôtures, sol en dur, éclairage, pose de bancs et plantations.

Pour sa part, la commune a pris en charge l'espace ludique avec la confection d'un sol souple et la mise en place de 3 jeux d'enfants. Cet espace agréable et de qualité sera officiellement inauguré le 11 novembre prochain pour rendre hommage aux frères GUIDEZ, habitants de la commune, morts lors de la « grande guerre ».
 Pour rester sur le volet « aires de jeux », actuellement, dans l'espace situé place Jacques TATI, nous remplaçons (avec un peu de retard), les petits cailloux par un sol souple avec réimplantation des jeux actuels. Nous avons à cœur d'améliorer et de maintenir en état les équipements publics pour que chacun trouve plaisir lors de leur utilisation, sachant pouvoir compter sur tous pour que le bon usage en préserve la pérennité.

Bernard Becqueret,
 Adjoint chargé des travaux.

Comme de coutume, un petit coup d'œil dans le rétroviseur pour visualiser les actions entreprises sur ces 4 derniers mois à savoir :

- Reprise et peinture d'un des deux courts de tennis,
- Réfection de l'étanchéité et isolation thermique de la



Services Techniques

A propos des encombrants

ramassage et le traitement de ces encombrants.

La collecte a lieu tous les 3 mois le 3^{ème} lundi des mois de mars, juin, septembre et décembre. La prochaine collecte se fera le **LUNDI 19 DECEMBRE**.

Ceux-ci doivent être déposés au plus tôt la **veille du jour de collecte** devant le domicile et seulement ce jour, y compris devant le local situé place du Moulin Bourcier ou tout autre endroit sous forme de dépôts sauvages.

ATTENTION : les équipements électroménagers : réfrigérateurs, cuisinières, fours, aspirateurs ..., et les autres équipements électriques et électroniques tels que téléviseurs, ordinateurs, consoles de jeux, outillage, batteries ainsi que les peintures, solvants et gravats ne sont pas collectés et resteront sur le trottoir après le passage du camion.

Ils doivent être repris lors de l'achat d'un autre appareil ou bien être déposés **par vos soins** aux jours et heures d'ouverture à la déchetterie qui se situe dans la ZAC du chêne Saint Fiacre, rue des Temps Modernes (de l'autre côté de la RD

231 à côté d'Eurofarad).

Les horaires d'ouvertures sont les suivants :

	Du 1 OCT au 31 MARS	Du 1 AVRIL au 30 SEPT
Lundi et mercredi	9 h - 13 h 30	9 h - 13 h
Mardi, jeudi et vendredi	13 h - 17 h	15 h - 19 h
Samedi	9 h - 12 h 13 h - 17 h	9 h - 12 h 14 h - 19 h
Dimanche	9 h - 13 h	9 h - 13 h

Vous pouvez obtenir toutes les informations que vous jugeriez utiles sur www.sietrem.fr
 D'avance merci pour le respect de l'environnement et notre cadre de vie.

Bernard Becqueret,
 Adjoint chargé des travaux.

Chacun a reçu récemment dans sa boîte à lettres «la lettre du SIETREM» n° 26 de septembre 2011 qui traitait en page 3 de la collecte sélective des encombrants.

En complément de cet article, je me permets un petit rappel que je ne crois pas inutile concernant le

CHANTELOUP-EN-BRIE



Forum de Rentrée

Samedi 10 septembre 2011 - salle Van-Dongen

sonnes mais aussi se rencontrer et échanger ses expériences.

Cette réussite, nous la devons au sérieux, au professionnalisme et au dynamisme de tous les bénévoles qui n'hésitent pas à donner de leur temps.

Les associations ont été ravies des contacts pris avec les nombreux visiteurs et espèrent voir augmenter le nombre d'adhérents.

Pour ceux qui n'ont pas pu être présents ce jour là, il est toujours possible de s'inscrire auprès de chaque association et du service culturel.

L'événement incontournable du début de saison pour les associations, s'est bien déroulé.

Cette rencontre attendue par tous est une bonne occasion pour se faire connaître, accueillir de nouvelles per-

Viviane Lomas,
Adjointe chargée de la
vie associative.



Halloween

Organisé par l'APEDEC

Les inscriptions doivent se faire avant le 22 octobre 2011 par le biais du bulletin disponible au www.mairie-chanteloup-en-brie.fr. Un bar (sans alcool) sera à votre disposition pendant la soirée pour l'achat de boissons et de collations sucrées. Les bénéfices seront reversés aux coopératives des écoles de Chanteloup

Au programme :

- 15H00 : maquillages, coloriations et confection de décorations pour et par les enfants + goûter.
- 17H30 : balade nocturne des enfants (accompagnés d'adultes) pour obtenir des bonbons.
- 19H00 : dîner des farfadets (formule 2).
- 20H30 : concert par l'association Tous en Scène où vous pourrez faire chauffer le dancefloor.

Plus d'informations sur :
www.wix.com/apedec77/chanteloup.
Nous contacter : apedec77@gmail.com

Agnès Arnaud,
APEDEC.



Des créatures de la nuit se sont données RDV le 29 octobre à 15 h 00 dans la salle Van-Dongen. Pendant que les enfants seront maquillés par les bénévoles de l'APEDEC, d'autres feront des coloriations de citrouilles, fantômes et sorcières ou encore des décorations de salle pour les festivités du soir.

Nous savons de source sûre qu'ils vont passer dans les rues dès la nuit tombée. Attention villageois, préparez bonbons et friandises si vous ne voulez pas qu'ils vous jettent de sorts.

Une troupe « ensorcelée » nous donnera un tour de chants dès 20h30 dans cette même salle de spectacles où nous vous attendons nombreux.

TOURNOI DE FOOT

L'APEDEC(*) a organisé, le 3 septembre après midi, son premier événement : un tournoi de foot amical intergénérationnel, qui s'est déroulé sous un soleil de plomb.

Les équipes, au nombre de 7, se sont rencontrées à travers des matches et des ateliers (tir au but, jonglage et chrono dribble).

Il y avait hélas trop peu de supporters, mais ils préparaient les salades pour le pique nique annuel du soir durant lequel la remise des médailles a eu lieu. Nous avions sur le podium l'équipe des rouge, des blanc et des bleu. Cocoricco !! Ils se reconnaîtront.

Le temps n'étant malheureusement pas au rendez vous, certains médaillés absents n'ont pu recevoir leur récompense.

Nous tenons à remercier la Mairie, le club de foot « Val de France Foot », la boulangerie PROMOCOOC et tous les bénévoles et participants qui étaient présents et sans qui cette rencontre amicale n'aurait pu avoir lieu.

Plus d'informations sur :
www.wix.com/apedec77/chanteloup.
Nous contacter : apedec77@gmail.com

Agnès Arnaud,
APEDEC.



Etat Civil

Nous leurs souhaitons la bienvenue :

Layann Ramin.....05 juillet 2011
 Hénoe Bamundek.....05 juillet 2011
 Timéo Maurelli.....11 juillet 2011
 Ewen Carlin.....13 juillet 2011
 Alysson Gomez.....20 juillet 2011
 Cassandre Gaubert.....28 juillet 2011
 Louna Loricourt.....03 août 2011
 Gabriela Bortnik.....10 août 2011
 Driss Mahdi.....13 août 2011
 Elikia Koudou.....25 août 2011
 Valentin Chirez.....29 août 2011
 Mila D'Antoni.....06 septembre 2011
 Camille Bouvier.....07 septembre 2011
 Manon Matusiak.....11 septembre 2011



Nous leurs souhaitons nos vœux de bonheur :

Caroline Van Diermen & Stéphane Duruisseaux
 Ymeuil Deo Van & Stéphane Cotteverte
 Evelia Czarnik & Sébastien Lasarte
 Cindy Mille & Cédric Coulont



Ils nous ont quittés :

Denise Paret.....29 juin 2011
 Violette Chasse.....07 juillet 2011
 Michel Sansone.....04 août 2011
 Pierre Donnat.....09 août 2011
 Mauricette Garrouste.....26 août 2011

L'APEDEC VOUS PROPOSE DE FETER

HALLOWEEN

SALLE VAN DONGEN A CHANTELOUP

SAM 29 OCT à partir de 16 h
UN APRES MIDI FARFADET

- Marquillage, Coloriage, Fabrication de décoration
 - Goûter
 - Quête de bonbons chez les villageois
 - Dîner

TARIF : 5 € l'après-midi
Ou 8 € avec le dîner

A 20 H 30

UNE SOIREE ENSORCELLEE

- Concert par l'association TOUS EN SCENE
 - Danseuse à volonté

TARIF : 5 €

Entrée gratuite pour les enfants ayant participé à l'après-midi Farfadet

L'ATELIER : Tous les ateliers ont lieu en français pour tous les niveaux

L'APPEDEC vous propose également des ateliers de cuisine et de pâtisserie

TOUS LES ATeliers ont lieu dans une salle à louer séparément pour un tarif de 100 €

INFORMATIONS ET RESERVATIONS : apedec77@orange.fr



Office du Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
 77400 Lagny-sur-Marne
 01-60-31-55-70

PHARMACIE

avenue de la Jonchère

01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi

de 9 h à 20 h 30 en journée continue

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police



Dr DRUET-CAZAS

48, avenue de la Jonchère

01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :

Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.

Composer toujours notre

N° unique : 01-64-30-64-30



L'ORÉAL
Clara Andrade professional

43, avenue de la Jonchère
77400 CHANTELOUP-EN-BRIE
Tél. : 01 60 31 56 02
06 76 21 73 67

www.clara-andrade.com

STEPH COIFFURE

Féminin - Masculin - Enfants
Séances UV

4, route de la Femme-du-Pavillon

01-64-02-98-80



Spa Dolce Vita

Spa Plaisir Polycentrale

Découvrez votre Nouvelle expérience
de soins SPA Multi-sensations
pour le corps et l'esprit

Tél. : 01.64.12.52.95

www.spa-dolcevita.fr

43 avenue de la Jonchère 77600 Chanteloup-en-Brie



Arom&sens
Esthétique à Domicile

Sur rendez-vous

Contactez : Vanessa

Esthéticienne diplômée

06 61 89 33 36



Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Fishing menu

Tél. 01 64 30 38 74
37, avenue de la Jonchère - 77600 Chanteloup-en-Brie
ACS Menu 365 409 748



CHANTELOUP HÔTEL

Route de la Femme-du-Pavillon

01-64-30-00-00



TABAC JOURNAUX
POINT POSTE :
60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09



TAXI CHANTELOUP

M. Eric Bon

06-07-23-50-54



ALLO TAXI CHANTELOUP

M. Cyril Tafforeau

06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets



Le Cœur de Chanteloup

Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46 avenue de la Jonchère

01-60-35-91-01



Ent. JOLIBERT Christophe

Plombier chauffagiste entretien

23 allée René Poulain

Tél. : 06-03-81-72-71

c.jolibert@sfr.fr

Agrée : P.G



SUTY GAMBLAIN

Plombier Chauffagiste Climatisation

22 rue des terres fortes

Tél. : 01-64-02-31-20

Fax : 01-60-07-93-77

Agrée : P.G, fluide frigorifique



Lubaki Service

Ménage, jardinage, bricolage

Tél. : 06-29-11-84-00

lubakiservice@gmail.com



ENTREPRISE FRANCOIS
Francois LUBAKI

PEINTRE DECORATEUR

8, rue de la femme du pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie

Tél : 06 35 41 19 14
www.lubaki-peintre.com



Gaëlle Guertau

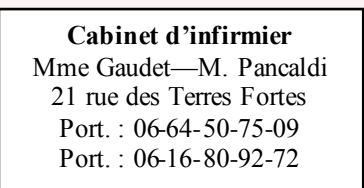
Ostéopathe

21 rue des terres fortes

Tél. : 01-72-84-87-20

: 06-09-62-76-08

Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr



Cabinet d'infirmier

Mme Gaudet—M. Pancaldi

21 rue des Terres Fortes

Port. : 06-64-50-75-09

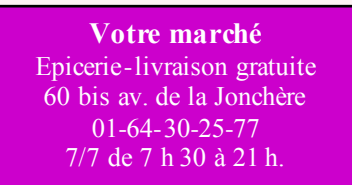
Port. : 06-16-80-92-72



FAITES VIVRE VOS

COMMERCES

ET SERVICES



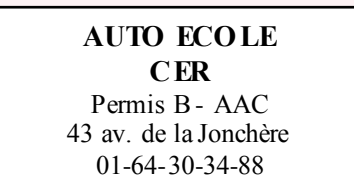
Votre marché

Epicerie-livraison gratuite

60 bis av. de la Jonchère

01-64-30-25-77

7/7 de 7 h 30 à 21 h.



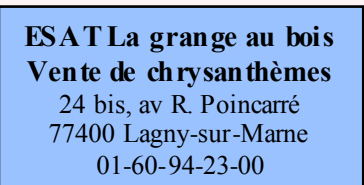
AUTO ECOLE

CER

Permis B - AAC

43 av. de la Jonchère

01-64-30-34-88



ESAT La grange au bois

Vente de chrysanthèmes

24 bis, av R. Poincaré

77400 Lagny-sur-Marne

01-60-94-23-00

MARIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
 Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
 Vendredi : 9 h 30 - 12 h
 Samedi : 9 h 30 - 12 h
 (uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
 Comptabilité : 01.64.12.74.51
 Cabinet du Maire
 et urbanisme : 01.64.12.74.52
 Culture : 01.64.12.74.54
 Péri-scolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :

Marcel Oulés, Maire

Comité de rédaction :

Pierrette Munier, Maryse Théault,
 Viviane Lomas, Martine Bemadat,
 Marie-Christine Beauvironnet, Jamila
 Achour.

Coordination : Service Communication

Tél : 01.60.31.05.91

Impression :

Dépôt légal : 1980-3